Tous les mercredis
et les vacances

Accueil de loisirs Grésilles

Accueil à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Horaires de permanences :
- Les jours d'ouverture lors des temps d'accueil enfants-parents,
- Tous les mardis et jeudis en semaine scolaire de 09h00 à 12h00.

(Présence modifiable des personnels en fonction des réunions et des interventions extérieures)

3 rue Jean XXIII
21000 Dijon

Direction : 07.71.13.12.43 - Secrétariat PEP CBFC : 03.80.76.63.09

alsh.csgresilles@pepcbfc.org

www.pepcbfc-educationloisirs21.org

PEP CBFC - Education et Loisirs 21

Modalités d'inscription

L'inscription administrative est faite en début d'été pour la saison suivante (juillet à juin). Elle est à renouveler tous les ans.
Il est cependant possible de s'inscrire en cours d'année.

Vous devez vous rapprocher de la direction de l'accueil de loisirs pour remplir **un contrat d'engagement et un coupon d'inscription,** disponibles sur notre site (www.alshpep21.fr) :
Rubrique « Grésilles » - « Tarifs - Inscriptions ».

Echéance de réservation ou d'annulation :
7 jours pour les mercredis et les vacances scolaires.

Temps d'accueil

Les temps d'accueil enfant-parent sont les suivants :
Pour les mercredis : de 11h45 à 12h30 et de 17h00 à 19h00
Pour les vacances : de 7h00 à 9h00 et 17h00 à 19h00

Ces temps permettent de déposer ou de venir chercher votre enfant.
Ce sont aussi des horaires de permanences où vous pouvez rencontrer l'équipe de direction afin de déposer le dossier d'inscription complété et échanger autour du bien-être de votre enfant.

Le coin des enfants

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs en consultant :
- notre site des accueils de loisirs des PEP CBFC :
www.pepcbfc-educationloisirs21.org
Rubrique « Enfance - Jeunesse » - « ALSH péri et extrascolaires ».

- notre page Facebook :
« PEP CBFC - Education et Loisirs 21 »